Inculpé

Notre camarade Gilbert Roth doit comparaître le 4 juillet prochain à 14 h devant la 6e chambre correctionnelle de Pontoise.
Il avait été arrêté le 11 décembre 1972, sous l'inculpation d'avoir participé, la veille, au cambriolage d'une étude de notaire à Montmorency. Contre lui, le fait que, chauffeur de taxi, il avait déposé son dernier client dans cette ville : c'est tout.

Avec lui était arrêté Joël Chapelle, insoumis, qui a depuis eu un non-lieu pour cette affaire. Libéré au bout de six mois, après qu'une pétition en sa faveur ait été signée par de nombreuses personnalités, Gilbert Roth n'avait plus rien entendu de l'instruction, qui semblait au point mort.

Depuis, il s'est occupé de la librairie « Le Jargon Libre », à Paris : il a ainsi eu droit à une attention de la police à l'occasion des perquisitions qui ont eu lieu dans les milieux libertaires parisiens en janvier dernier, à la suite des actions de soutien aux grévistes de la faim du GARI.

Ceci explique-t-il la brusque résurrection de son « affaire » ?